



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Samedi le 21 avril 2019	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert (Temp. : 12 °C)				
État de la piste	Courses 1 à 11 : Rapide (Variante 0 s)				
Nombre de courses	11	Courses de qualification	4 FB	Nombre total d'inscriptions	94/103
Paris mutuels	294 142 \$				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Coles, Sharla	Brethour, Fred

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Craven The Beach été retiré de la première course par le juge (rétention) puisque le n'avait pas reçu la dose de Lasix dans les délais indiqués (règle de la CAJO 35.07.07); l'explication de l'entraîneur Matthew McDonald a été acceptée par le jury et aucune sanction n'a été imposée.

Courses :

- Richard Simard a été dispensé de 5 courses.
 - Clarke Steacy a été dispensé d'une course.
1. Le conducteur Emil Toth se présentera au bureau des juges pour l'examen concernant sa simulation après le poteau au 3/4 de mile et dans le dernier droit alors qu'il conduisait le numéro 1 Mitt Jagger. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Le numéro 5 Sun of Show a eu un équipement brisé (il a perdu un fer) après le poteau au 1/2 mile et a terminé avec un équipement brisé. Rien à signaler.
 4. Les participants de cette course ont exprimé leur insatisfaction au sujet du numéro 2

Raising Richard qui ne s'est pas adapté aux conditions (NW 400 \$ par départ pour les dix derniers départs); le cheval a été autorisé à courir malgré le protêt (règle de la CAJO 23.03). Après la contestation de la course, le bureau des courses a confirmé que les conditions avaient changé et qu'il s'agissait plutôt de NW 470 \$ par départ, Raising Richard était donc admissible.

Avant le poteau au 1/2, le numéro 4 Montanaalaska (Jonathan Lachance) a fait un bris d'allure et a chuté. Le conducteur n'a pas eu de blessure, à part des écorchures mineures sur le cheval. Le numéro 4 s'est qualifié pour la performance (l'entraîneur a été notifié). Rien à signaler.

5. Rien à signaler.
6. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Retrait de dernière minute pour le numéro 7 Neon Lights (malade) par le vétérinaire de la CAJO, le Dr Attack-Berthiaume; remboursement de 261 \$. Le numéro 4 Lagerfeld a eu un équipement brisé (entrave de trot) après le poteau au 1/4 de mile et a terminé avec un équipement brisé. Rien à signaler.
11. Nouvel alcootest. Retrait de dernière minute (autre) par les juges pour le numéro 1 Lady My Luck puisque l'entraîneur n'a pas pu engager un conducteur; remboursement de 112 \$. Rien à signaler.

Réclamations :

- 5 — Le numéro 3 The Time To Win (une réclamation) pour 12 500 \$ par Matthew McDonald et Peter Kircher (M. McDonald entraîneur).
- 5 — Le numéro 5 Er Rhonda (une réclamation) pour 12 500 \$ par Gary McDonald et Raymond Lavigne (G. McDonald entraîneur).
- 6 — Le numéro 9 Domitian Hall (une réclamation) pour 10 000 \$ par Gary McDonald et Raymond Lavigne (entraîneur G. McDonald).
- 9 — Le numéro 6 Macktwowilldew (une réclamation) pour 15 000 \$ par Gary McDonald (G. McDonald entraîneur).
- 11 — Le numéro 9 NO PANIC (2 réclamations) pour 8750 \$ par 2099551 Ontario et John MacMillan (J. MacMillan entraîneur).